FINANCIÈRE DE L'ARC

RAPPORT DE GESTION ANNUEL – 2023

ALPHA CONVICTIONS

OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

Société de Gestion : FINANCIERE DE L'ARC
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Tableau de bord des marchés financiers, 29 décembre 2023

FINANCIÈRE DE L'ARC

TABLEAU DE BORD

29/12/2023

Indices Actions

Europe	Valeur	Perf 2023	Perf 2022
Euro stoxx 50	4 521,7	19,2%	-11,7%
Stoxx Europe 600 GR	1 136,9	15,8%	-10,6%
CAC 40 Index	7 543,2	16,5%	-9,5%
DAX 30	16 751,6	5,5%	15,8%
FTSE MIB	30 351,6	11,0%	23,0%
FTSE 100	7 733,2	3,8%	0,9%
SWISS MKT	11 137,8	-13,5%	20,3%

Amériques	Valeur	Perf 2023	Perf 2022
S&P 500 Index	4 769,8	24,2%	-19,4%
Dow Jones	37 689,5	13,7%	-8,8%
Nasdaq	15 011,4	43,4%	-33,1%
Bovespa (Brazil)	134 185,2	28,0%	-11,9%
Merval (Argentina)	929 704,2	1013,4%	63,0%

Asie	Valeur	Perf 2023	Perf 2022
Hang seng	17 047,4	-13,8%	-15,5%
Nikkei 225	33 464,2	16,2%	4,9%
Shanghai CSI 300	3 431,1	-11,4%	-21,6%
BSE 30 (India)	72 240,3	18,7%	4,4%

Monde	Valeur	Perf 2023	Perf 2022
MSCI Emerging Mkts	186,3	10,0%	-19,4%
MSCI AC World	253,4	8,8%	-10,0%
S&P Global 100	3 268,1	25,4%	-17,6%
MSCI All World Growth	474,7	32,1%	-29,2%

Niveaux des taux d'intérêts

* variations en bps

Souverains	Valeur	2023*	2022*
France 10y	2,56	-56	292
German 10y	2,02	-55	275
UK 10y	3,54	-14	270
US T-Note 10y	3,88	0	236
Japan 10y	0,61	19	35
Greece 10y	3,05	-151	325
Spain 10y	2,99	-67	310
Italy 10y	3,70	-102	354

Indices US	Valeur	Perf 2023	Perf 2022
Investment grade US	2 162,0	5,5%	-13,0%
High yield US	2 480,0	13,4%	-11,2%

Indices Europe	Valeur	Perf 2023	Perf 2022
Investment grade Eur	218,14	7,5%	-18,9%
High yield Eur	438,86	12,8%	-11,1%

NB: la variation des taux est exprimée en points de base et lorsque les taux d'intérêt sont en hausse sur la période cela implique une baisse sur le prix des obligations.

Sources : Bloomberg, Financière de l'Arc.

Revue des évènements de l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par une économie mondiale en évolution, influencée par divers facteurs tels que la reprise post-pandémique, les défis géopolitiques et autres évènements inattendus, ainsi que les ajustements des politiques monétaires. La reprise économique mondiale s'est poursuivie en 2023, avec des signes de stabilisation après les perturbations causées par la pandémie de COVID-19. Les économies ont montré des dynamiques contrastées, avec des performances variables selon les régions. Les tensions géopolitiques, notamment le conflit entre Israël et le Hamas, ont créé des incertitudes sur les marchés financiers, influençant

les décisions d'investissement et affectant l'appétit pour les actifs risqués. Par ailleurs, la faillite de la SVB aux États-Unis a créé des turbulences sur les marchés, soulignant la fragilité du système financier. Ces évènements imprévus ont influencé les attentes des investisseurs et leur perception du risque sur les marchés obligataires.

Ces derniers ont été caractérisés par une volatilité des taux d'intérêt, reflétant les ajustements des politiques monétaires. Les investisseurs ont réagi aux changements de cap des banques centrales, ce qui a influencé les rendements des obligations.

Aux États-Unis, l'inflation est passée de 6,4 % à 3,4 % fin 2023. La composante cœur a également diminué, passant ainsi de 5,6 % à 3,9 %. La Réserve fédérale américaine (Fed) a, de fait, continué son resserrement monétaire, avec des hausses de taux pour contenir l'inflation toujours persistante. La borne haute du taux Fed Funds s'établit à 5,5 % à la fin de l'année. Côté croissance, un scénario de *soft landing* (atterrissage en douceur) est privilégié par le marché.

En Europe, la Banque centrale européenne (BCE) a également ajusté sa politique, contribuant à la fluctuation des rendements obligataires. Alors que l'inflation globale est passée de 8,6 % à 2,9 %, et que la composante cœur a fluctué de 5,3 % à 3,4 %, l'institution européenne a amené son taux directeur à 4 %. Du point de vue de la croissance, la contraction de l'activité économique est avérée et le scénario de récession se profile à l'horizon.

En résumé, 2023 a été une année où l'économie mondiale a navigué à travers des défis persistants, avec des implications significatives pour les marchés obligataires et les décisions des banques centrales. Les investisseurs ont dû rester vigilants face à une conjoncture économique complexe et aux dynamiques changeantes des marchés financiers.

POLITIQUE DE GESTION

Performances

Sur l'exercice clos au 29 décembre 2023, ALPHA CONVICTIONS affiche une performance de +9,02 %.

- *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*.

Au 29 décembre 2023 :

- Sur 1 an, la volatilité du FCP est de 6,24 % (en pas quotidiens) ;
- Notre exposition nette actions (comprenant les produits dérivés et les OPC) est, elle, de 62,31 % ;
- Le FCP présente une exposition aux devises hors euro de 16,8 % de l'actif net (max 30 %), avec un investissement principalement en dollar (USD) ;
- Sur la poche obligataire (19,29 % de l'actif net), la sensibilité du fonds est de 1,62 ;
- Le Fonds présente une poche de liquidités de 0,42 %.

Contributions

La contribution à la performance s'articule comme suit :

Classes d'actifs	Total (%)
Dérivés	0,04
Fonds	4,51
Actions	5,59

Contributions positives Actions		
Titres	**Contributions 2023 (%)**	**Poids 29/12/2023 (%)**
MICROSOFT CORP	0,57	1,09
ASML Holding NV	0,53	1,37
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	0,50	1,34
STMicroelectronics NV	0,48	0,77
APPLE INC	0,33	1,09

Contributions négatives Actions		
Titres	**Contributions 2023 (%)**	**Poids 29/12/2023 (%)**
DSM-Firmenich AG	-0,13	0,55
Imerys SA	-0,15	0,57
GRIFOLS SA	-0,15	Position clôturée
NESTE OYJ	-0,24	0,97
KONINKLIJKE DSM NV	-0,65	0,00

Contributions positives ETF et Fonds		
Titres	**Contributions 2023 (%)**	**Poids 29/12/2023 (%)**
LYXOR NASDAQ 100-ACC	1,90	4,28
ISHARES CORE S&P 500	1,27	10,02
ISHARES STOXX EUROPE 600 DE	0,62	Position clôturée
X MSCI EMERGING MARKETS	0,31	5,14
CARMIGNAC-SECURITE-F EUR ACC	0,25	5,57

Contributions négatives ETF et Fonds		
Titres	**Contributions 2023 (%)**	**Poids 29/12/2023 (%)**
ISHARES USD TREASURY 7-10Y	-0,04	1,84
FF SUSTAINABLE ASIA EQUITY-Y	-0,11	2,58
ISHARES MSCI CHINA A	-0,67	3,36
AS SICAV I-CHNA A SH-IACCUSD	-0,73	1,99

Le delta de performance étant à rapprocher des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille.

Les succès de votre portefeuille sont majoritairement liés au secteur des technologies et donc logiquement situés principalement aux États-Unis. Toutefois sur le secteur des semi-conducteurs, grâce à la fois à une approche de gestion par décote de valorisation à l'image de STMicroelectronics, ainsi qu'à une gestion très tactique des positions à l'image d'ASML, certaines valeurs européennes figurent parmi les principales contributions à la performance. De manière plus large, l'ensemble des valeurs américaines de la tech a contribué à la performance, notamment au cours des premier et dernier trimestres avec, il est vrai, une très forte volatilité entre ces deux périodes. Nous retrouvons en deuxième position le secteur de la

construction/rénovation avec des sociétés très exposées au marché américain comme CRH et Saint-Gobain.
Les petites et moyennes capitalisations ont connu une énième année difficile, et malgré notre large sous-pondération, des valeurs comme Imerys et Nesté OYJ ont souffert des flux sortants sur cette classe d'actifs. DSM-Firmenich constitue notre plus forte déception pour les titres détenus en direct. En effet, en dépit des perspectives de synergie post-fusion, l'ampleur du déstockage dans les vitamines a été tel que le groupe a dû revoir par deux fois ses objectifs. La région Asie au travers de la Chine pénalise la performance à la suite d'une succession d'évènements économiques défavorables. Enfin, pour la première fois depuis plusieurs exercices également, le luxe n'est pas en tête du palmarès, les investisseurs anticipant un ralentissement en 2024.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

► Mouvements sur la poche actions

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
Actions	ASML Holding NV	1 108 800,00 €	1 007 622,90 €	2 116 422,90 €
Actions	STMicroelectronics NV	761 813,00 €	1 092 590,08 €	1 854 403,08 €
Actions	UNICREDIT SPA	769 174,00 €	774 910,00 €	1 544 084,00 €
Actions	DEUTSCHE POST AG-REG	567 285,50 €	659 967,75 €	1 227 253,25 €
Actions	APPLE INC	541 895,44 €	657 292,51 €	1 199 187,95 €
Actions	ASM INTERNATIONAL NV	516 417,16 €	623 272,86 €	1 139 690,02 €

► Mouvements sur la poche OPC (ETF inclus)

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OPC	CM-AM MONEPLUS-IC	2 376 067,89 €	1 782 191,46 €	4 158 259,35 €
OPC	CM-AM CASH ISR-IC	3 078 083,22 €	518 854,07 €	3 596 937,29 €
ETF	ISHARES STOXX EUROPE 600 DE		2 904 700,00 €	2 904 700,00 €
ETF	ISHARES CORE S&P 500	2 379 525,00 €	410 120,00 €	2 789 645,00 €
ETF	LYXOR NASDAQ 100-ACC	1 366 500,00 €	1 399 512,50 €	2 766 012,50 €
OPC	UNION PLUS	1 169 918,82 €	1 156 340,88 €	2 326 259,70 €

PERSPECTIVES ET RISQUES POUR 2024

Sur le plan macroéconomique, l'agenda continuera d'être chargé. Les banques centrales et les gouvernements vont toujours occuper le devant de la scène. En effet, malgré une grande avancée, la lutte contre l'inflation n'est pas achevée selon les propos mêmes des banquiers centraux et les perspectives de récession se font réelles. M. Powell et Mme Lagarde vont une nouvelle fois avoir fort à faire, et bien que le cycle de resserrement monétaire soit bel et bien derrière nous, le cycle d'assouplissement, lui, n'est pas pour autant acquis et la publication des prochains chiffres d'inflation ainsi que de l'emploi seront déterminants. Nous n'excluons pas que les taux souverains restent plus durablement élevés qu'anticipé par le marché.

Les problèmes de financement des sociétés, mais aussi des pays vont devenir une réalité dans les mois et années à venir. Les défauts des sociétés risquent de s'intensifier et la soutenabilité des finances publiques de nombreux pays va être mis à l'épreuve : le risque d'une nouvelle crise souveraine n'est pas à exclure. L'Italie pourrait d'ailleurs faire partie des candidats les plus

pressentis pour faire face à ces difficultés. De façon plus globale, la persistance des risques géopolitiques est une réalité et leur accroissement n'est pas à sous-estimer.

Dans ce contexte, les poches d'allocation dans les actifs risqués doivent être constituée avec discernement. Selon l'ampleur de la récession en Europe, la fonte des bénéfices sera plus ou moins grande, et le marché actions sera pénalisé. Nous restons constructifs face à la robustesse de l'économie américaine. Pour ce qui est du marché des taux, la reconstruction des rendements obligataires, source d'opportunité sur 2023, devrait continuer d'attirer les investisseurs au cours de cette nouvelle année.

En conclusion, les banques centrales continueront d'être au cœur des enjeux de cette année 2024. L'inflation, la croissance et l'emploi seront autant de données qu'il faudra continuer d'analyser avec attention, tout en étant certain que cette nouvelle année apportera son lot de volatilité et d'inattendu.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Concernant la stratégie de gestion de cette nouvelle année, nous continuons de privilégier les actifs risqués qui devraient continuer de bénéficier du soutien de la part des investisseurs en recherche de rendement. Il faudra néanmoins être plus sélectif sur le choix des émetteurs.

Du côté des taux, ces derniers ont beaucoup baissé fin 2023. Leurs niveaux devraient néanmoins être plus bas à la fin de l'année 2024 compte tenu de notre scenario. Mais, dans la mesure où de nombreuses incertitudes subsistent encore (côté inflation et surtout croissance) et que le risque géopolitique est plus que jamais réel, la volatilité subsistera sur les marchés financiers. La flexibilité au niveau de la gestion de la duration demeurera donc toujours primordiale. En Europe, le risque de récession est plus immédiat, ce qui laisse supposer que les taux longs européens devraient surperformer leur homologue américain. La classe d'actifs obligataire profitera, selon nous, de ce mouvement.

Côté actifs risqués, l'appétit pour les dettes privées qui offrent des primes de risques toujours intéressantes devrait perdurer. Attention toutefois aux problèmes de refinancement potentiel de certains acteurs, notamment sur le segment *high yield*. Les nouvelles émissions primaires seront une opportunité pour rajouter du risque en portefeuille avec des rendements plus intéressants. Nous conserverons ainsi un positionnement offensif et n'excluons pas de nous rallonger sur des échéances plus longues.

La faiblesse du dollar sur l'année 2023 pourrait se poursuivre au cours du premier trimestre 2024. Toutefois, avec un potentiel cycle d'assouplissement monétaire plus avancé en Europe qu'aux États-Unis, la devise américaine pourrait se renforcer au cours de l'année 2024 et finir sur des niveaux de valorisations plus favorables.

Du côté de la poche actions, les investisseurs attendent un point sur la croissance des bénéfices aux États-Unis pour le quatrième trimestre 2023/premier trimestre 2024. L'Europe a, elle, en revanche un calendrier décalé deuxième/troisième trimestre 2024 avec un rebond plus lent. Nous continuons donc de privilégier les actions américaines de croissance à un prix raisonnable avec une génération de *cash flow*. Nous maintenons à ce stade notre position sur l'Asie et poursuivons la réduction de l'exposition européenne eu égard à notre scénario économique.

Achevé de rédiger le 29/01/2024.

Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.

Nous avons participé à 26 assemblées générales et procédé à 547 votes au total. Nous avons voté « POUR » à 478 résolutions, soit 87,4 % des votes, et voté « CONTRE » à 69 résolutions, soit 12,6 % des votes. Pour les titres français, nous suivons, en général, les recommandations de l'AFG et appliquons les mêmes principes pour ceux d'autres pays. Plus généralement, nous votons dans le but exclusif de protéger les intérêts patrimoniaux à moyen et long terme des actionnaires minoritaires. Ainsi, nos votes « CONTRE » concernent le plus souvent des émissions d'actions à des droits de vote double et de mauvaises politiques de rémunération des dirigeants. Nous nous opposons fermement aux émissions qui risquent de diluer les actionnaires fidèles au profit de nouveaux entrants. Nous refusons donc toute autorisation d'émettre des actions sans droit préférentiel de souscription (DPS). En pareil cas, la décote peut aller jusqu'à 10 %. Le pouvoir de contrôle des actionnaires minoritaires sont mieux préservés dans les sociétés qui ont choisi de maintenir dans leurs statuts le principe « 1 action = 1 voix ». Toute résolution déposée pour adopter cette règle, ou y revenir, a notre soutien. En effet, avec les droits de vote double, le degré d'influence se trouve déconnecté de l'implication financière et de la prise de risque économique. Pour cette même raison, nous sommes opposés à l'introduction d'actions à droits de vote multiples. Pour que dirigeants et actionnaires aient des intérêts alignés, il est essentiel que les premiers soient eux-mêmes actionnaires. Nous sommes très favorables à la rémunération à long terme sous forme d'actions gratuites ou de stock-options, attribuées sous des conditions exigeantes de performance, calculées sur au moins trois ans, avec une obligation de conservation pendant la durée du mandat, voire au-delà. Des critères mesurables de performance sociale et environnementale sont par ailleurs souhaitables. En principe, nous sommes opposés à toute modification rétroactive de la politique de rémunération déjà votée l'année précédente. Tout changement de critère de performance doit être soumis au vote, si un critère ne paraît plus pertinent, il est possible de le remplacer pour l'avenir.

*****

Informations relatives aux opérations de financement sur titre – Règlementation SFTR (« Securities Financing Transaction Regulation »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la règlementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat/revente ou de vente/achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

*****

Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Le Fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures) ont été utilisés, avec comme contrepartie GFI Derivatives. Le ratio d'engagement au 29 décembre 2023 s'élevait à 1,84 %, soit 916 816,68 €.

*****

Règlements SFDR & Taxonomie

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, qui est un indicateur de marché. Néanmoins, il se voit appliquer dans ses investissements la politique d'exclusion :

- Sectorielle : entreprises dont les activités ont un côté nocif pour l'environnement et/ou pour la société ; et
- Normative : entreprises qui ne se conforment pas à des normes internationales fondamentales, i.e. les dix principes du Pacte mondial de l'ONU et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Cette politique est intégrée dans la politique de démarche responsable de la FINANCIERE DE L'ARC est disponible sur son site internet : https://financieredelarc.com/demarche-responsable/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*****

Financement de la recherche

L'entrée en vigueur de la directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») a imposé un certain nombre de nouvelles obligations, notamment en matière de financement de la recherche financière.

Jusque-là, le coût de l'analyse financière était payé par l'exécution, ex-post. Depuis le 3 janvier 2018, il est pris en charge à la FINANCIERE DE L'ARC via un compte de recherche, qui est alimenté par des contrats de commission de courtage partagée, dans le cadre d'un budget défini ex-ante. Le budget de recherche global est établi sur une base au moins annuelle et fait l'objet d'un suivi semestriel (collecte des frais et montants réglés aux fournisseurs de recherche).

Ces frais de recherche constituent une partie des frais d'intermédiation payés à chaque transaction effectuée sur des actions. Les sommes ainsi collectées sont versées par les brokers sur le compte de recherche spécifique (« RPA » - *Research Payment Account*) administré par un prestataire de services d'investissement, le CIC. Les frais de recherche facturés au Fonds ont représenté au maximum 0,1 % du montant de chaque transaction.

À noter que la FINANCIERE DE L'ARC a décidé de prendre à sa charge les frais des recherches macro-économique et Crédit.

La société de gestion a établi une politique de financement de la recherche formalisant les principes en la matière et leur application à la FINANCIERE DE L'ARC. Celle-ci est disponible sur le site internet de la société de gestion : https://financieredelarc.com/informations-reglementaires/. Elle tient par ailleurs un comité annuel des fournisseurs de recherche afin d'évaluer la valeur ajoutée de leurs services et leur coût. Des décisions sont prises quant à l'entrée ou la sortie de nouveaux fournisseurs, leurs prestations et leurs prix.

Les porteurs de parts peuvent obtenir le montant du budget total et les dépenses associées, ainsi que la liste des fournisseurs avec leur rémunération et les avantages/services fournis en contactant la société de gestion à l'adresse suivante : contact@financieredelarc.com.

*****

Politique de sélection des intermédiaires

La FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.

Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
Gestion administrative et comptable des fonds gérés	- Comptabilisation des opérations ; - Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés) ; - Calcul des VL ; - Rapports semestriels et annuels ; - Diffusion des VL ; - Calcul des frais courants ; - Vie juridique des OPCVM.	CIC
Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats	- Centralisation des ordres de souscriptions ; - Centralisation des ordres de rachat ; - Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés.	CIC
Trade Support	- *Matching* des ordres ; - Correct suivi du dénouement des transactions ; - Correct calcul des frais prélevés par opération.	CIC
Informatique / Plan de continuité d'activité	- Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique ; - Gestion des sauvegardes et du PCA ; - Conseil est assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique ; - Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone ; - Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau ; - Maintenance dudit réseau.	Aqsio
EMIR	- Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR).	CIC

1. SELECTION DES PRESTATAIRES

Chacun des prestataires est sélectionné par la direction selon les critères suivants :

1.1. Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;
- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;

- Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de la FINANCIERE DE L'ARC.

1.2. Les critères AMF

La FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour la FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour la FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour la FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- La FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un État partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet Etat doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.

2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES

La FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.
Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

3. LE CONTROLE MIS EN PLACE

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la direction qui sont responsables de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.
Le RCCI assure un contrôle de 2nd niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1er niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

*****

Politique de rémunération

La politique de rémunération précise les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par le comité de direction au titre d'un exercice

donné aux collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs. Le dispositif mis en place par la FINANCIERE DE L'ARC s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la FINANCIERE DE L'ARC.

La politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes : (i) la part fixe des rémunérations des collaborateurs salariés concernés et (ii) la partie variable (hors dividendes ou intéressement) de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

La fonction de surveillance, telle que définie par la règlementation, est assurée par le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC. Il est composé du président de la société et de son directeur général.

Les règles fixées par la politique sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par la FINANCIERE DE L'ARC sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.
Sept principes fixent donc le cadre de la rémunération des collaborateurs.
Le dispositif repose sur trois piliers :

- Un pilier quantitatif (basé par exemple pour les gérants sur les performances des OPC gérés et la production en fonction des tâches de chacun pour les collaborateurs autres que les gérants) ;
- Deux piliers qualitatifs :
    - Le premier s'intéressant au risque opérationnel (rigueur, respect des processus de gestion ou d'analyse mis en place, participation à la comitologie) et au risque d'absence de cohésion au sein de la FINANCIERE DE L'ARC (participation au collectif de l'entreprise / la vie collaborative, civisme). L'esprit d'initiative (à travers par exemple la mise en place de nouveaux outils) participe à la prévention de ces deux risques ;
    - Le second s'attachant au risque règlementaire (respect du code de déontologie, de la règlementation, des politiques et procédures en vigueur à la FINANCIERE DE L'ARC, de l'éthique normalement attendue d'un collaborateur…).

Les poids des piliers seront les suivants : 50 % pour le premier et 25 % chacun pour les deuxième et troisième piliers.
La rémunération variable est conditionnée à un résultat courant avant impôts (RCAI) de la société de gestion d'au moins 400 K€. Ceci permet de s'assurer qu'elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet https://financieredelarc.com/informations-reglementaires/.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel
Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par la FINANCIERE DE L'ARC à l'ensemble de son personnel, soit 12 personnes bénéficiaires au 29 décembre 2023 s'est élevé à 690 266 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la FINANCIERE DE L'ARC sur l'exercice 2023 : 677 266 euros, soit 98 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la FINANCIERE DE L'ARC lors de l'exercice 2023 : 13 000 euros, soit 2 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous

cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable. Par ailleurs, aucun dispositif de « *carried interest* » n'a été mis en place.

Le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC assurant la fonction de surveillance de la politique de rémunération a mené un examen annuel afin de s'assurer de la conformité de cette dernière et de sa bonne application. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet www.financieredelarc.com *au sein de la rubrique « Informations règlementaires ».*

ALPHA CONVICTIONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

ALPHA CONVICTIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ARC
260, rue Guillaume du Vair
13546 AIX EN PROVENCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ALPHA CONVICTIONS relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**49 707 093,93**	**46 287 106,87**
Actions et valeurs assimilées	**14 729 292,59**	**14 700 738,51**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 729 292,59	14 700 738,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**34 965 581,03**	**31 586 368,36**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	34 965 581,03	31 586 368,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**12 220,31**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 220,31	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**5 089,41**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**5 089,41**	**0,00**
Comptes financiers	**210 670,87**	**2 097 433,73**
Liquidités	**210 670,87**	**2 097 433,73**
Total de l'actif	**49 922 854,21**	**48 384 540,60**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**49 104 600,29**	**49 300 523,34**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**1 156 133,59**	**-504 867,19**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-433 740,59**	**-496 783,59**
Total des capitaux propres	**49 826 993,29**	**49 298 872,56**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**12 220,31**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**12 220,31**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 220,31	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**83 640,61**	**85 668,04**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**83 640,61**	**85 668,04**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**49 922 854,21**	**48 384 540,60**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
RTAXH4F00002 MINI RUSSEL 0324	927 484,37	0,00
Total Indices	927 484,37	0,00
Total Contrats futures	927 484,37	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	927 484,37	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**927 484,37**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39,57	82,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	594 327,08	538 855,82
Produits sur obligations et valeurs assimilées	21 242,40	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	5 089,41	5 089,41
TOTAL (I)	**620 698,46**	**538 938,55**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	189,24	6 184,24
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**189,24**	**6 184,24**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**620 509,22**	**532 754,31**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 066 906,11	1 010 749,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-446 396,89**	**-477 995,24**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	12 656,30	-18 788,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-433 740,59**	**-496 783,59**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0014005CZ6	2,12 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net hors OPC SDG

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0014005CZ6	3 % TTC maximum de l'actif net Basés sur les frais courants des fonds sous-jacents investis par ALPHA CONVICTIONS.

Commission de surperformance

Part FR0014005CZ6 C
N/A

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
- Actions : 0,10 % TTC maximum (à l'exception de la période de lancement du fonds, i.e. trois mois après sa date de création) - Actions, ETF, obligations convertibles, bons de souscription, droits : min. 0,05 % ; - Obligations, titres de créance négociables : max. 55 € ; - OPC : entre 0 et max 40 € (150 € pour les OPC offshore) ; - Options : 0,4 %, min 10 € ; - Futures : 1,80 € / lot. Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Néant

Informations complémentaires
Seuls les frais mentionnés ci-dessous sont hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier,

- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents,

- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure d'action de groupe ou « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPC.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**48 298 872,56**	**44 286 701,71**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 407 924,27	13 558 255,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 157 271,66	-4 183 382,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 149 386,87	469 793,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-875 279,16	-1 156 500,65
Plus-values réalisées sur contrats financiers	192,65	255 947,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-51,85	0,00
Frais de transaction	-142 690,35	-102 030,09
Différences de change	59 541,25	56 979,24
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 520 545,29	-4 408 897,09
Différence d'estimation exercice N	*-651 779,17*	*-4 172 324,46*
Différence d'estimation exercice N-1	*-4 172 324,46*	*-236 572,63*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	12 220,31	0,00
Différence d'estimation exercice N	*12 220,31*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-446 396,89	-477 995,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**49 826 993,29**	**49 298 872,56**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Indices	927 484,37	1,86
TOTAL Autres opérations	**927 484,37**	**1,86**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	210 670,87	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	210 670,87	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 CHF	% CHF	Devise 3 GBP	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 291 143,59	6,61	1 526 903,77	3,06	1 421 600,86	2,85	218 907,87	0,44
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	1 911 744,14	3,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	12 220,31	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 174,74	0,02	0,00	0,00	103,52	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	12 220,31	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**0,00**
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**0,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-433 740,59	-496 783,59
Total	**-433 740,59**	**-496 783,59**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-433 740,59	-496 783,59
Total	**-433 740,59**	**-496 783,59**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 156 133,59	-504 867,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 156 133,59**	**-504 867,19**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 156 133,59	-504 867,19
Total	**1 156 133,59**	**-504 867,19**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2021	C1 PART CAPI C*	42 286 700,00	436 056,947	101,56	0,00	0,00	0,00	-0,38
30/12/2022	C1 PART CAPI C	48 298 870,00	532 689,707	90,66	0,00	0,00	0,00	-1,87
29/12/2023	C1 PART CAPI C	49 826 993,29	504 095,662	98,84	0,00	0,00	0,00	1,43

*date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	25 200,915	2 407 924,27
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-53 794,96	-5 157 271,66
Solde net des Souscriptions/Rachats	-28 594,045	- 2 749 347,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**504 095,66200**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0014005CZ6 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,12
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 066 906,11
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	5 089,41
Total des créances		**5 089,41**
Dettes	Frais de gestion	83 640,61
Total des dettes		**83 640,61**
Total dettes et créances		**-78 551,20**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**49 694 873,62**	**99,74**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	14 729 292,59	29,56
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	34 965 581,03	70,18
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**5 089,41**	**0,01**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-83 640,61**	**-0,17**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**210 670,87**	**0,42**
DISPONIBILITES	210 670,87	0,42
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**49 826 993,29**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			**14 729 292,59**	**29,56**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			**14 729 292,59**	**29,56**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			**14 729 292,59**	**29,56**
TOTAL SUISSE			**1 802 903,77**	**3,62**
CH0012005267 NOVARTIS	CHF	2 300	210 148,89	0,42
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	1 350	355 351,13	0,71
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	4 410	462 948,64	0,93
CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.	CHF	4 000	498 455,11	1,01
CH1216478797 DSM FIRMENICH	EUR	3 000	276 000,00	0,55
TOTAL ALLEMAGNE			**1 742 212,50**	**3,50**
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	26 000	565 500,00	1,14
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	4 000	250 200,00	0,50
DE0007664039 VOLKSWAGEN PREF	EUR	4 500	503 100,00	1,01
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	1 750	423 412,50	0,85
TOTAL ESPAGNE			**929 737,50**	**1,87**
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	125 000	472 437,50	0,95
ES0173516115 REPSOL	EUR	34 000	457 300,00	0,92
TOTAL FINLANDE			**483 150,00**	**0,97**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FI0009013296 NESTE OYJ	EUR	15 000	483 150,00	0,97
TOTAL FRANCE			**3 312 914,00**	**6,64**
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	5 000	308 000,00	0,62
FR0000120859 IMERYS	EUR	10 000	284 800,00	0,57
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	500	366 800,00	0,74
FR0000121485 KERING	EUR	400	159 600,00	0,32
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	10 000	666 600,00	1,34
FR0000127771 VIVENDI	EUR	45 000	435 420,00	0,87
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	30 000	720 750,00	1,44
FR0000133308 ORANGE	EUR	36 000	370 944,00	0,74
TOTAL ROYAUME UNI			**1 421 600,86**	**2,85**
GB0002374006 DIAGEO	GBP	15 000	494 168,94	0,99
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	4 000	489 093,45	0,98
GB00B10RZP78 UNILEVER	GBP	10 000	438 338,47	0,88
TOTAL ITALIE			**460 440,00**	**0,92**
IT0003132476 ENI	EUR	30 000	460 440,00	0,92
TOTAL PAYS-BAS			**1 066 282,50**	**2,14**
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	8 500	384 582,50	0,77
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	1 000	681 700,00	1,37
TOTAL NORVEGE			**218 907,87**	**0,44**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NO0003054108 MOWI	NOK	13 500	218 907,87	0,44
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			**3 291 143,59**	**6,61**
US0231351067 AMAZON COM	USD	4 000	550 557,12	1,10
US0378331005 APPLE	USD	3 100	540 667,63	1,09
US3364331070 FIRST SOLAR	USD	2 750	429 178,37	0,86
US5949181045 MICROSOFT	USD	1 600	545 034,88	1,09
US67066G1040 NVIDIA	USD	1 000	448 609,48	0,90
US79466L3024 SALESFORCE	USD	3 260	777 096,11	1,57
TOTAL Titres d'OPC			**34 965 581,03**	**70,17**
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**916 958,06**	**1,84**
TOTAL IRLANDE			**916 958,06**	**1,84**
IE00B1FZS798 ISH.S TRSY BD 7-10YR UCITS ETF	USD	5 750	916 958,06	1,84
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**34 048 622,97**	**68,33**
TOTAL ALLEMAGNE			**342 506,64**	**0,69**
DE000A1C5D13 ACATIS VALUE EVENT FDS B D.3D.	EUR	14	342 506,64	0,69
TOTAL FRANCE			**13 812 014,25**	**27,72**
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	20	3 901 852,00	7,83
FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)	EUR	5	2 610 790,85	5,24
FR0010389254 CM-AM MONEPLUS (IC)	EUR	5	3 042 935,00	6,11
FR0011274984 GEMEQUITY I SI.3DEC	EUR	7 500	1 357 350,00	2,72

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0012599645 GROUPAMA ULT.S.TER.BD IC FCP3D	EUR	235	2 429 956,40	4,88
FR0013300217 MYR.PL.RIV.31 GL.OP.I FCP4DEC	EUR	500	469 130,00	0,94
TOTAL IRLANDE			**11 620 394,00**	**23,32**
IE00B3F81R35 ISHS CORE E CORP BD UCITS ETF	EUR	12 000	1 446 240,00	2,90
IE00B5BMR087 ISHS CORE SP 500 UCITS ETF USD	EUR	11 000	4 994 440,00	10,03
IE00B66F4759 ISHS EUR HIGH YLD CORP BD UCIT	EUR	10 000	943 000,00	1,89
IE00BQT3WG13 ISH MSCI CHI USD-AC	EUR	450 000	1 673 550,00	3,36
IE00BTJRMP35 XTR MSCI USD-1C-ACC	EUR	54 000	2 563 164,00	5,14
TOTAL LUXEMBOURG			**8 273 708,08**	**16,60**
LU0880599641 FIDEL.SUST.ASIA EQ.FUND Y 2DEC	EUR	66 300	1 285 557,00	2,58
LU0992624949 CARMIG.PORTF.SEC.FW EUR ACC 3D	EUR	25 000	2 773 500,00	5,56
LU1130125799 ABRDN CH.A SH.SU.EQ.I USD C.3D	USD	78 500	994 786,08	2,00
LU1287023185 AMUNDI EUR.GOV.BD 7-10Y ACC	EUR	6 600	1 085 040,00	2,18
LU1829221024 AM.NASDAQ-100 II UCITS ETF C	EUR	35 000	2 134 825,00	4,28
TOTAL Contrats financiers			**0,00**	**0,00**
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			**0,00**	**0,00**
TOTAL Engagements à terme fermes			**0,00**	**0,00**
TOTAL FRANCE			**-12 220,31**	**-0,02**
MARF.USD Appels marge futures	USD	-13 490	-12 220,31	-0,02
TOTAL AUTRES PAYS			**12 220,31**	**0,02**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
RTAXH4F00002 MINI RUSSEL 0324	USD	10	12 220,31	0,02